



**ÉCOLE DU CAMPANILE
CONSEIL D'ETABLISSEMENT
2018-2019**

Procès-verbal de la rencontre du 19 novembre 2018

Étaient présentes et présents :

M^{me} Valérie Gauthier, directrice de l'École du Campanile
M^{me} Caroline Côté, représentante du personnel enseignant
M. Louis-Charles Brisson, représentant du service de garde
M. Éric Garon, représentant des parents
M. Alexandru Gurau, représentant des parents
M^{me} Élane Lajoie, représentante des parents et présidente
M^{me} Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien
M^{me} Sophie Boucher-Morel, représentante du personnel enseignant
M^{me} Marie-Christine Nolet, représentante des parents et représentante au comité de parents
M^{me} Fatna Chater, représentante substitue des parents

Étaient absentes et absents :

M. Luis Castonguay, représentant des parents et vice-président
M^{me} Christine Sauvé, représentante de la communauté
M^{me} Lorraine Grégoire, représentante du personnel professionnel

Invitée :

M^{me} Marie-Josée Truchon, commissaire

1. OUVERTURE

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Madame Valérie Gauthier constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Madame Marie-Josée Truchon, commissaire, se présente brièvement aux membres.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Madame Valérie Gauthier propose les modifications suivantes :

- Les points 6, 7 et 8 seront traités avant le point 5, puisqu'ils nécessitent le quorum.
- Ajout du *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence* au point 7.2.

PROPOSITION PRINCIPALE



IL EST PROPOSÉ par monsieur Alexandru Gurau, **APPUYÉ** par madame Caroline Côté, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. OUVERTURE

- 1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour

2. ADOPTION ET SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 16 OCTOBRE DERNIER

3. INTERVENTIONS DE LA COMMISSAIRE

4. INTERVENTIONS DU PUBLIC

5. INFORMATIONS

- 5.1. De la présidente
- 5.2. Du trésorier
- 5.3. Du représentant au comité de parents
- 5.4. Du représentant du comité EHDAA
- 5.5. Des représentants des membres du personnel
- 5.6. De la directrice

6. ADOPTION

- 6.1. Budget 2018-2019
 - 6.1.1. Budget de l'école
 - 6.1.2. Budget du service de garde

7. APPROBATION

- 7.1. Horaire allégé pour la journée du 21 décembre
- 7.2 *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence*

8. CONSULTATION

- 8.1. Cadre d'organisation des services éducatifs 2018-2019

8.2. Critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2019-2020

8.3. Liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte pour 2019-2020

8.4. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

9. INFORMATIONS

9.1. Bilan de réussite

9.2. Plan d'action pour contrer la violence, plan de lutte contre l'intimidation

10. DISCUSSION

10.1. Bilan de l'entrée progressive des maternelles

11. DIVERS

11.1. Rencontre du mois de décembre pour les membres du conseil d'établissement

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2. ADOPTION ET SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 16 OCTOBRE DERNIER

PROPOSITION PRINCIPALE



IL EST PROPOSÉ par madame Maryse Lambert, **APPUYÉE** par monsieur Alexandru Gurau, d'adopter le procès-verbal de la séance du 16 octobre 2018.

3. INTERVENTIONS DE LA COMMISSAIRE

Il n'y a pas d'intervention de la commissaire.

4. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public.

5. INFORMATIONS

5.1. De la présidente

Madame Elaine Lajoie rappelle qu'elle avait invité les membres à penser à des idées ou des dossiers qui les préoccupent afin d'en discuter lors de nos rencontres. Madame Lajoie a déjà relevé certaines idées à propos des thèmes suivants : le temps d'écran, les devoirs, l'éducation à la sexualité, le code vestimentaire et le conseil des jeunes entrepreneurs. Elle propose que les membres du comité en discutent au cours de la prochaine rencontre.

5.2. Du trésorier

Monsieur Éric Garon n'a pas d'information à nous transmettre.

5.3. De la représentante au comité de parents

Madame Marie-Christine Nolet nous informe qu'il y a eu une réunion en novembre.

Il y a peu de changement dans les documents au sujet desquels le comité a été consulté. Cependant, certaines modifications pour l'an prochain suscitent des questionnements, comme l'aire de desserte et la clientèle à venir.

Le formulaire d'inscription pour la bourse pour la réalisation de projets initiés par les parents a été envoyé. Il serait possible de s'inscrire afin que la bourse puisse être utilisée pour le projet de classe extérieure. Idéalement, il faut montrer qu'il y a un accord avec l'enseignant pour faire une demande de bourse. Madame Marie-Christine Nolet nous informe qu'il y a plus de bourses cette année, mais que ce ne sera pas ainsi chaque année.

Il y aura une pièce de théâtre présentée par la troupe *Parminou* le 6 février 2019 au Collège des Compagnons.

5.4. Du représentant du comité EHDA

Monsieur Alexandru Gurau nous informe que la rencontre a eu lieu le 19 octobre dernier. Un nouveau président a été élu et monsieur Gurau a été élu à titre de vice-président. Le nouveau président souhaite insister sur la visibilité du comité au sein de la commission scolaire.

5.5. Des représentants des membres du personnel

- Halloween : Il y avait un parcours hanté dans le vestiaire du gymnase le 31 octobre et les élèves ont eu bien du plaisir.
- Sensibilisation aux étoiles filantes : madame Janie Desruisseaux, TES, et madame Émilie N. Drolet, psychoéducatrice, ont fait des présentations dans les classes afin de sensibiliser les élèves aux étoiles filantes. Les groupes ont également eu l'occasion d'aller faire une brève visite dans les classes des étoiles filantes. Une boîte de questions a été installée près du bureau de la psychoéducatrice afin que les élèves puissent exprimer leurs questionnements. Les élèves font preuve d'une grande ouverture.

Madame Élane Lajoie aimerait que les membres du CE et de l'OPP qui participeront à la rédaction de projet éducatif de l'école aient la chance d'assister à une telle présentation. Cela leur permettrait de représenter adéquatement les étoiles filantes dans ce document. Les membres du conseil d'établissement sont en accord. On pourrait également utiliser le document afin de faire une présentation sur le sujet lors de l'assemblée générale de parents en début d'année prochaine.

- Service de garde : Lors de l'Halloween, les enfants ont eu l'occasion de se costumer pendant l'heure du dîner et de vivre des activités en lien avec cette fête en fin de journée. Un marionnettiste est venu à l'école, dernièrement, afin de présenter un spectacle ainsi que le fonctionnement de ses marionnettes. Les élèves ont été très impressionnés.

5.6. De la directrice

- OPP : Les membres se sont rencontrés le 30 octobre dernier et s'organisent peu à peu. Il y a présentement cinq parents dans l'organisation. Les membres souhaitent établir une collaboration avec les membres du CJE pour organiser des activités pour Noël. Ils aimeraient également que la collaboration se poursuive pendant l'année afin de favoriser le partage des tâches pour organiser des activités.

Il sera possible d'organiser des activités de financement en cours d'année afin de créer un fonds disponible pour l'OPP. Lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement, les membres de l'OPP souhaitent se joindre à nous pour faciliter la collaboration entre ces deux entités. Les membres du conseil d'établissement sont d'accord.

- Classe extérieure : Plusieurs parents sont impliqués dans le projet. Un espace de rangement est actuellement en construction. Il n'y a pas de date limite pour la réalisation du projet. Nous avancerons le plus possible pendant l'année.
- Jardin communautaire : La création d'un jardin communautaire sur le terrain de l'école a suscité l'intérêt de plusieurs personnes.
- Local sensoriel : Le local sensoriel est situé dans la bibliothèque. Afin de rendre l'utilisation du local efficace, le personnel a été formé en conséquence et on a acheté du matériel correspondant aux besoins des élèves. L'école souhaite également collaborer avec un ergothérapeute. La conseillère pédagogique de la commission scolaire, madame Sophie Chagnon, tente d'établir une collaboration avec un ergothérapeute du CRDI.
- Éducation à la sexualité : Une première brève formation pour les enseignantes a été donnée par la conseillère. Une formation plus détaillée aura lieu le 7 janvier. Les éducatrices et éducateurs seront également formés. Un site Internet propose des leçons pour les enseignants. De l'information sera envoyée aux parents prochainement. Un tableau récapitulatif des sujets qui seront abordés selon les niveaux leur sera envoyé par courriel après Noël.
- Collecte de sang : La collecte de sang organisée par les élèves de 5^e année aura lieu le 30 novembre prochain.

6. ADOPTION

6.1. Budgets 2018-2019

6.1.1 Budget école

Madame Valérie Gauthier présente le document explicatif du budget école 2018-2019.

Madame Gauthier explique les différentes sources de revenus de l'école. Elle souligne que l'allocation de base est versée à l'école le 30 septembre de l'année précédente en fonction du nombre d'élèves inscrits à cette date. Diverses allocations de base servent également au service de téléphonie, à l'entretien physique de l'école, au matériel scolaire, à la littérature jeunesse, etc.

Les allocations supplémentaires permettent d'offrir des services aux élèves par différentes mesures ou par de l'aide individualisée, par exemple.

Les autres allocations attribuées à l'école servent au perfectionnement des enseignantes et enseignants, à l'achat de nouveaux livres de bibliothèque ainsi qu'à l'achat de meubles.

Le budget des sorties sera affiché lors de la révision du budget. Le total actuel des revenus de l'école est de 98 867 \$.

Madame Valérie Gauthier présente les différentes dépenses de l'école. Certaines compressions étant nécessaires, il y a eu une coupe dans le surplus lié au budget des livres de bibliothèque, puisque nous avons déjà une grande quantité de livres. Le total des dépenses de l'école est de 98 867 \$.

Monsieur Éric Garon demande si, en cours d'année, il serait possible d'avoir plus de détails concernant chaque montant lié aux dépenses. Madame Valérie Gauthier nous informe que nous aurons plus de précision lorsque le budget révisé sera présenté.

Madame Fatna Chater demande pourquoi le budget de littérature jeunesse est si peu élevé. Madame Valérie Gauthier précise qu'il s'agit d'une mesure supplémentaire, mais qu'il n'est pas obligatoire de s'en tenir à ce montant. Il est possible de le modifier en cours d'année.

PROPOSITION PRINCIPALE



IL EST PROPOSÉ par monsieur Louis-Charles Brisson, **APPUYÉ** par madame Caroline Côté, d'adopter le budget école 2018-2019.

6.1.2 Budget du service de garde

Monsieur Louis-Charles Brisson présente le budget du service de garde. Il y avait un déficit de 15 645 \$ en 2017-2018. C'est la commission scolaire qui a épongé ce déficit l'an dernier.

Autrement, le service de garde reçoit des subventions en fonction du nombre d'élèves inscrit au service de garde en début d'année. Les mesures d'appui servent au soutien des élèves ayant un trouble particulier (diagnostiqué) au service de garde. M. Brisson précise que la commission scolaire conserve 20% de ce montant afin de permettre des ajustements en cours d'année selon les besoins. Les montants attribués pour les journées pédagogiques ainsi que le service de traiteur sont des montants approximatifs pour l'instant. Les autres revenus correspondent aux frais de retard, aux pénalités d'inscription aux journées pédagogiques, etc. Le total des revenus est de 626 722 \$.

La masse salariale constitue la majorité des dépenses du budget du service de garde. Cependant, le montant actuel sera revu à la baisse, puisque des postes n'ont pas été pourvus. Les dépenses s'élèvent à 682 004 \$.

Le service de garde a un déficit de 55 282 \$. Plusieurs raisons expliquent ce déficit beaucoup plus élevé que l'an dernier. Il y a, entre autres, une troisième maternelle cette année, alors que l'an dernier il n'y avait que deux classes, ce qui nécessitait seulement deux éducatrices ou éducateurs. Il y a également beaucoup plus d'heures travaillées, puisque les groupes des étoiles filantes ont une pause le mercredi. De plus, puisque la clientèle a augmenté cette année, il y a trois éducatrices ou éducateurs de plus que l'an dernier, ce qui correspond à 39 h de plus.

PROPOSITION PRINCIPALE



IL EST PROPOSÉ par madame Caroline Côté, **APPUYÉE** par monsieur Alexandru Gurau, d'adopter le budget du service de garde 2018-2019.

7. ADOPTION

7.1. Horaire allégé pour la journée du 21 décembre

La commission scolaire a déjà approuvé la possibilité que la journée du 21 décembre se termine une heure plus tôt, soit à 14 h 7, plutôt qu'à 15 h 7. Les enseignantes souhaitent faire l'horaire continu lors de cette journée, ce qui permettrait aux élèves de dîner en classe et de terminer plus tôt. La journée se terminerait donc à 12 h 37 et le départ des autobus serait à 12 h 47. Les membres du conseil d'établissements sont d'accord avec cet horaire.

PROPOSITION PRINCIPALE



IL EST PROPOSÉ par madame Sophie Boucher-Morel, **APPUYÉE** par madame Maryse Lambert, d'adopter l'horaire allégé pour la journée du 21 décembre.

7.2 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Madame Janie Desruisseaux est présente pour expliquer une nouvelle procédure de dénonciation de cas d'intimidation. M^{me} Valérie Gauthier souligne que la procédure a été revue, puisqu'on souhaitait avoir des étapes précises pour chacune des interventions. De plus, on souhaitait rendre la dénonciation plus accessible et donner l'occasion aux élèves de parler.

La semaine dernière, il y a eu une présentation dans les classes afin d'expliquer ce qu'est l'intimidation, entre autres. Dorénavant, tous les jours 6, il y aura une période de dénonciation. Chaque élève recevra alors un coupon sur lequel il pourra dénoncer une situation qu'il a vécue ou dont il a été témoin (en précisant avec qui, quand, quoi, etc.). Si l'élève n'a rien à écrire, il recopiera une phrase clé : de cette façon, tous les élèves écriront pendant cette période, ce qui rendra le processus de dénonciation efficace et confidentiel. L'enseignant récupérera ensuite les coupons et fera un premier tri afin de repérer les situations d'intimidation. Par la suite, l'enseignante rencontrera individuellement les élèves qui ont dénoncé des situations afin de remplir un formulaire qui permettra de rétablir les faits. S'il s'agit d'un cas d'intimidation, madame Janie Desruisseaux sera sollicitée pour intervenir en conséquence selon les étapes de la procédure d'intervention. De l'aide sera offerte, tant aux intimidés qu'aux intimidateurs, et les parents seront avisés dès la première infraction, dans les deux cas. Nous souhaitons ainsi établir une procédure efficace et rapidement accessible. Un suivi sera fait à la fin de l'année afin de voir ce qui peut être modifié ou amélioré pour l'année suivante.

Madame Marie-Christine Nolet demande si cette mesure est mise en place parce qu'on a observé des cas d'intimidation. Madame Janie Desruisseaux indique qu'il s'agit plus d'une procédure

préventive. D'ailleurs, quelques coupons ont été révélateurs, mais il n'y en a pas une grande quantité pour le moment. Il n'y a pas nécessairement beaucoup de cas d'intimidation à l'école, mais nous voulons nous assurer de pouvoir intervenir rapidement lorsqu'il y en a.

Madame Fatna Chater demande si un document sera disponible sur le site de l'école à ce sujet. Madame Valérie Gauthier nous informe que le plan de lutte sera diffusé en ligne, comme les années précédentes, mais qu'il sera ajusté pour inclure la nouvelle procédure. Madame Valérie Gauthier présentera le plan de lutte avec ses modifications lors de la prochaine rencontre.

PROPOSITION PRINCIPALE



IL EST PROPOSÉ par madame Maryse Lambert, **APPUYÉE** par monsieur Alexandru Gurau, d'adopter la procédure de dénonciation des cas d'intimidation 2018-2019.

8. CONSULTATION

8.1. Cadre d'organisation des services éducatifs 2018-2019

Madame Valérie Gauthier présente le cadre d'organisation des services éducatifs 2018-2019. Il y aura une nouvelle classe de maternelle 4 ans à l'école Sainte-Geneviève l'an prochain.

Les membres du conseil d'établissement sont d'accord avec le document présenté.

8.2. Critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2019-2020

Madame Valérie Gauthier présente les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2019-2020.

Les membres de conseil d'établissement sont d'accord avec le document présenté.

8.3. Liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte pour 2019-2020

Madame Valérie Gauthier présente la liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte pour 2019-2020.

Madame Marie-Christine Nolet souligne que l'aire de desserte de notre école est déterminée selon le secteur seulement, tandis que d'autres écoles ont des distinctions, soit selon le pôle et le secteur. Il serait intéressant de rendre le document cohérent et de faire une modification pour notre école (p. 10).

Il serait également pertinent de corriger *École des Cœurs-Vaillants* pour *École du Campanile* à la note 1 de la page 3.

Les membres du conseil d'établissement sont d'accord avec ces modifications.

8.4. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (document 5)

Madame Valérie Gauthier présente le plan triennal de répartition et de destination des immeubles.

Madame Marie-Christine Nolet se questionne quant à notre clientèle (p. 3) et demande si le nombre d'élèves qui font partie des classes des étoiles filantes est inclus dans le nombre indiqué. Madame Valérie Gauthier nous informe que les élèves des classes des étoiles filantes sont inclus dans ce nombre.

Les membres de conseil d'établissement sont d'accord avec le document présenté.

9. INFORMATIONS

9.1. Bilan de réussite

Madame Valérie Gauthier présente le bilan de réussite des examens du ministère aux membres du conseil d'établissement.

10. DISCUSSION

10.1. Bilan de l'entrée progressive des maternelles

L'entrée progressive s'est bien déroulée, même si les enseignantes aimeraient que l'entrée progressive se déroule sur 5 jours plutôt que sur 3 jours. On a ajouté 18 h de technicienne par semaine en maternelle. De plus, il y a plus d'heures en orthophonie et en orthopédagogie, cette année, ce qui permet à l'orthophoniste et à l'orthopédagogue d'être plus présentes en classe. Trois activités en ergothérapie seront vécues dans les classes après janvier.

11. DIVERS

11.1. Rencontre du mois de décembre pour les membres du conseil d'établissement

La prochaine rencontre aura lieu le 17 décembre. Cette rencontre se terminera de façon plus festive et conviviale avec vin et bouchées. Madame Marie-Christine Nolet se chargera de faire les achats nécessaires pour l'occasion. Les membres de l'OPP seront invités à se joindre à nous en cours de soirée.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

PROPOSITION PRINCIPALE



IL EST PROPOSÉ par monsieur Éric Garon, **APPUYÉ** par madame Sophie Boucher-Morel, de lever la séance à 21 h 16.

ADOPTÉE à l'unanimité.

Handwritten signature of Elaine Lajoie in cursive.

Élaine Lajoie, présidente

Handwritten signature of Valérie Gauthier in cursive.

Valérie Gauthier, directrice

Index des résolutions

Résolutions	Date	Sujet
19/18-01	18-10-16	Adoption de l'ordre du jour
19/18-02	18-10-16	Adoption des règles d'élection
19/18-03	18-10-16	Adoption du calendrier des rencontres 2018-2019
19/18-04	18-10-16	Adoption des règles de régie interne
19/18-05	18-10-16	Approbation des activités et sorties éducatives 2018-2019
19/18-06	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-07	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-08	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-09	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-10	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-11	18-10-16	Levée de l'assemblée
19/18-12	18-11-26	Adoption de l'ordre du jour
19/18-13	18-11-26	Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 16 octobre dernier
19/18-14	18-11-26	Adoption du budget école 2018-2019
19/18-15	18-11-26	Adoption du budget du service de garde 2018-2019
19/18-16	18-11-26	Approbation de l'horaire allégé du 21 décembre
19/18-17	18-11-26	Approbation du plan d'action pour contrer la violence 2018-2019
19/18-18	18-11-26	Levée de l'assemblée